



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 11 décembre 2023 à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Elaine Juteau, Marie-Andrée Leduc et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé et Michel Bisson sont présents;

Madame Louise Boudreault est absente, non motivée.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Madame Danielle Longtin aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

23-12-210

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

23-12-211

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h00.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-212

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2023
8. Correspondances

9. Voirie
 - 9.1 Rapport du mois de novembre 2023

10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement de novembre 2023
 - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)

11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du service Incendie de novembre 2023

12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des Loisirs de novembre 2023
 - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

13. Affaires financières/Résolutions
 - 13.1 Liste des comptes à payer du mois de novembre 2023 au montant de 38 935.46\$
 - 13.2 Entériner les salaires employés portant le matricule 73-74-75
 - 13.3 Calendrier ordures – recyclage 2024
 - 13.4 Emploi d'été Canada
 - 13.5 Calendrier des séances du conseil 2024



- 13.6 Nomination d'un maire suppléant
- 13.7 Projets particuliers d'amélioration par circonscription – (PPA-CA) – Subvention 20 000\$ travaux de creusage et ponceaux
- 13.8 Entériner l'achat de 4 pneus – camion ordures
- 13.9 Entente relative à la protection contre l'incendie (Boileau)
- 13.10 Appui à Centraide Outaouais

14. Période de questions

15. Varia

16. Levée de la séance

23-12-213

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé et demeure ouverte à toute modification.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

6. Période de questions

7. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2023

Remis à une séance ultérieure

8. Correspondances

Aucune correspondance

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois de novembre 2023.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de novembre 2023.

10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

Une séance d'information aura lieu le mardi 12 décembre au Carrefour Namurois à Namur.

11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois de novembre 2023.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois novembre 2023.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA



Aucun développement.

13. Affaires municipales / Résolutions

23-12-214

13.1 Liste des comptes à payer du mois de novembre au montant de \$38 935.46

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

Que les comptes à payer du mois de novembre 2023 au montant de \$38 935.46 soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de novembre 2023 qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale

23-12-215

13.2 Entériner les salaires employés portant le matricule 73-74-75

IL EST RÉSOLU d'embaucher les trois employés portant les matricules 73-74-75 dans l'année 2023;

ATTENDU QUE deux d'entre eux sont des pompiers à temps plein et un au service de la voirie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE le conseil entérine l'embauche des trois employés au salaire convenu par le conseil municipal;

Adoptée à l'unanimité.

23-12-216

13.3 Calendrier ordures – recyclage 2024

SUR PROPOSITION de madame Marie-Andrée Leduc;

QUE le calendrier ordures – recyclage soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-217

13.4 Emploi d'été Canada

ATTENDU QU'à chaque année madame Danielle Longtin procède à la demande de subvention pour emploi d'été – Canada;

ATTENDU QUE le conseil demande à madame Longtin de faire la demande pour deux (2) animateurs (rices) pour le camp de jour;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE madame Danielle Longtin directrice générale procède à la demande de subvention pour emploi-été Canada pour la saison 2023.

Adoptée à l'unanimité.



23-12-218

13.5 Calendrier des séances du conseil 2024

SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Bérubé;

QUE le calendrier des séances du conseil de l'année 2024 soit adopté tel que déposé;

15 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 15 octobre, 11 novembre et 9 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-219

13.6 Nomination d'un maire suppléant

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur Michel Bisson;

QUE madame Marie-Andrée Leduc demeure mairesse suppléante pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-220

13.7 Projets particuliers d'amélioration par circonscription – (PPA CA) – Subvention 20 000\$ travaux de creusement et ponceaux

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Jacques Proulx;

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk approuve les dépenses d'un montant de 20 000\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des



Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-221

13.8 Entériner l'achat de 4 pneus – camion ordures

ATTENDU QU'à la suite d'une inspection mécanique le camion pour les cueillettes d'ordures et recyclage nécessite 4 pneus;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE le conseil municipal entérine l'achat de 4 pneus.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-222

13.9 Entente relative à la protection contre l'incendie (Boileau)

ATTENDU QUE la présente entente prend la forme de fourniture de services sur la totalité du territoire de la Municipalité de Boileau. Saint-Émile-de-Suffolk, Namur et Notre-Dame-de-la-Paix répondront aux appels d'urgence dans la mesure de leur disponibilité et selon les procédures établies entre elles pourvu qu'elles soient assurées d'être protégées par d'autres.

ATTENDU QUE la fourniture de service ne comprend pas les interventions spécialisées tel le sauvetage en hauteur et le sauvetage en hauteur et le sauvetage sur l'eau. Quant à l'utilisation des pinces de désincarcération, il sera assuré par Saint-Émile-de-Suffolk seulement;

ATTENDU QU'en contrepartie de la fourniture de services de la protection contre l'incendie sur le territoire de la municipalité de Boileau, les municipalités de Saint-Émile-de-Suffolk /Namur / Notre-Dame-de-la-Paix factureront chacune à la Municipalité de Boileau, la somme forfaitaire de quarante mille dollars 40 000\$;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE ladite entente soit acceptée tel que déposée à la table du conseil;

ET QUE monsieur Hugo Desormeaux et madame Danielle Longtin soient autorisés à signer les documents nécessaires.

Adoptée à l'unanimité.

13.10 Appui à Centraide Outaouais

Ceci ne fait pas foi d'une résolution

14. Période de questions

15. Varia

23-12-223

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée à 20h12.

Adoptée à l'unanimité.



Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale